



Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63)

PHASE DCE

C.C.T.P. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
Lot N°17 SIGNALÉTIQUE



CH de THIERS
Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63)
Centre Hospitalier de THIERS
C.C.T.P. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
-	Document initial	Michel Brault	Etienne Combronde	07/11/2024
A				
B				
C				
D				
ARTELIA - Bâtiments Régions & Équipements ZA La Pardieu - 5 bis avenue Léonard de Vinci 63000 Clermont-Ferrand - TEL : 04.73.39.33.69				

ARTELIA - Siège Social
16, rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine
France

SOMMAIRE

A	SIGNALETIQUE	4
17.1	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES	4
17.1.1	Conditions particulières de réalisation	4
17.1.2	Prescriptions générales du lot	4
17.1.3	Exigences règlementaires	5
17.1.4	Éléments techniques à fournir	5
17.2	SIGNALETIQUE EXTERIEUR	6
17.2.1	Totem extérieur - Identification Bâtiment (IB) - Dimensions 0.48 x ht 1.80 ml	6
17.2.2	Totem extérieur - Balises directionnelles extérieures (BDE) - Dimensions 0.25 x ht 1.50 ml	6
17.2.3	Totem extérieur - Balises directionnelles piéton (BDP) - Dimensions 0.25 x ht 0.90 ml	7
17.3	SIGNALETIQUE INTERIEUR	7
17.3.1	Répertoire général d'entrée - Dimensions 750 x 1500 mm	8
17.3.2	Répertoire général d'ascenseur (RGA) - Dimensions 297 x 503 mm	8
17.3.3	Identification de palier (IP) - Dimensions ht : 150 mm	9
17.3.4	Balise directionnelle murale (BM) - Dimensions 420 x 677 mm	9
17.3.5	Balise directionnelle suspendue ou en linteau (BS) - Dimensions 750 x 216 mm	10
17.3.6	Identification des espaces communs (IEC) - Dimensions 297 x 503 mm	10
17.3.7	Identification d'unité (UV) - Dimensions 420 x 380 mm	11
17.3.8	Identification de bureau (PPN) - Dimensions 149 x 188 mm	11
17.3.9	Identification de local commun (ILC) - Dimensions ht : 100 mm	11
17.3.10	Identification de chambre (PNC) - Dimensions 148 x 293 mm	12
17.3.11	Identification de local de service technique (AR) - Dimensions 105 x 45 mm	12
17.3.12	Numérotation technique	13

A SIGNALÉTIQUE

Nota : L'ensemble des éléments de signalétique devront être situés à hauteur de vue des PMR.

17.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

17.1.1 ■ Conditions particulières de réalisation

Les stipulations du présent cahier des charges concernent la conception, la fourniture et l'installation de la signalétique intérieure et extérieure du futur EHPAD de Thiers.

En complément des prescriptions des autres documents du marché, les travaux sont soumis au présent CCTP et à ses annexes qui définissent la nature des ouvrages, leur mode de réalisation et leur emplacement.

Le présent marché constituera pour le titulaire un engagement de respecter les prescriptions et prévisions suivantes :

- Lors de l'étude du projet et avant remise de son offre, le titulaire doit prendre connaissance et tenir compte des exigences et des conditions qu'il doit respecter, lesquelles sont exposées dans les plans, croquis et données graphiques fournis par le concepteur, ensemble indissociable du présent CCTP
- Le titulaire devra étudier avec soin les pièces remises, se renseigner sur tout ce qui aurait pu lui paraître douteux et consulter le cas échéant l'ensemble des CCTP des autres corps d'état sur lesquels ses fournitures s'appliqueront.

Sans préjuger de la description des tâches détaillées dans les articles du présent CCTP et de ses annexes, le titulaire est responsable, tous les jours, de ses obligations contractuelles.

17.1.2 ■ Prescriptions générales du lot

Le présent marché a pour objet les prestations définies au présent CCTP ; elles comprennent notamment :

- La fourniture et la pose d'un ensemble pour la signalétique extérieure et la signalétique intérieure,
- L'ensemble des prestations nécessaires à l'installation des supports y compris les socles béton pour l'extérieur
- Le raccordement des ouvrages, les essais, leurs réglages et leur mise en service.
- Le contrôle réglementaire de l'ensemble de l'installation,
- Les notices et les consignes d'exploitation du système signalétique,
- L'élaboration d'un plan de numérotation des locaux destinés à l'usage des utilisateurs.
- Le récolement des données et contenus signalétiques en vue de la rédaction d'un cahier de maintenance.
- La fourniture de dossier des ouvrages exécutés conforme aux spécifications du CCTC

Aucune variante n'est autorisée

CONTENU DES TRAVAUX

Outre les stipulations du C.C.T.P., les prestations comprennent :

Tous les frais et coûts liés aux transports, chargements, déchargements et manutentions des matériels à pied d'œuvre, par tous les moyens appropriés.

Le marché conclu par le présent lot est un marché à prix global, forfaitaire, qui comprendra les prestations suivantes :

- Le regroupement des informations devant apparaître sur chaque panneau
- Il est demandé aux entreprises de joindre à leur offre les certificats de garantie sur les matériaux, les produits et le process de fabrication.
- La réalisation l'ensemble des images à partir des schémas fournis dans le dossier de consultation

- La pose, compris toutes sujétions
- Tout échafaudage nécessaire à la pose des ouvrages du présent lot, (notamment pour la signalétique extérieure posée en façade)
- Les transports, stockage, manutention,
- La protection des ouvrages livrés
- Le nettoyage journalier, mise en stock des gravois, emballages... dans les bennes du chantier
- Les raccords estimés nécessaires par le Maître d'Oeuvre après l'intervention des autres corps d'état et après exécution des travaux du présent lot
- L'entreprise fournira le logiciel de mise en page pour la réalisation des étiquettes dans le cas des panneaux avec porte-étiquettes

17.1.3 ■ Exigences réglementaires

REGLEMENTATION INCENDIE :

- Règlement de sécurité , note de sécurité incendie
- La liste des documents précités n'est pas limitative et inclut implicitement tous documents d'ordre réglementaire applicables aux travaux du présent lot.

Tous ces documents, bien que non joints au dossier, seront considérés comme étant contractuels et respectés comme tels.

Par ailleurs, sont également applicables les documents techniques et normes françaises et européennes en vigueur pour ce qui concerne les supports et, notamment, pour les tolérances dimensionnelles exigées des entreprises ayant à charge la réalisation des supports.

Loi relative à la mise en accessibilité des ERP :

Comme le préconise la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la signalétique du futur EHPAD de Thiers devra répondre aux règles d'accessibilité en apportant des solutions en termes de visibilité, de lisibilité et de compréhension de l'information.

Les produits de signalétique devront diffuser les informations structurelles du bâtiment.

La police ainsi que les formes utilisées seront adaptées au support et présenteront l'avantage de s'adresser aux différentes typologies d'utilisateurs.

Les propositions dépourvues de réponse au regard des règles d'accessibilités ne pourront être retenues.

AUTRES PUBLICATIONS

Les prescriptions des fabricants concernant les modes de poses et spécifications techniques relatifs au présent lot.

NOTA:

La liste des documents précités n'est pas limitative et inclut implicitement tous les documents d'ordre réglementaire applicables aux travaux du présent lot. Tous ces documents, bien que non joints au dossier, seront considérés comme étant contractuels et respectés comme tels, dans leur édition la plus récente.

L'Entrepreneur du présent lot s'engage à veiller pour tout ce qui concerne sa spécialité, à la stricte application des règlements de sécurité en vigueur, ainsi que des documents complémentaires formulés pour la présente opération, au moment de la signature du marché.

17.1.4 ■ Éléments techniques à fournir

L'entreprise devra fournir :

- Les programmations signalétiques sur plans de chacun des étages du futur EHPAD de Thiers
- Un carnet de première intention graphique illustrant chaque support de signalétique
- Les fiches techniques correspondant aux produits et matériaux proposés

- Des échantillons des produits proposés avec les informations pour les typologies :
 - Identification de chambre
 - Identification locaux communs
 - Répertoire Général d'Entrée (modèle format réduit)

Les échantillons devront être soigneusement emballés et seront identifiés par typologie en reprenant les identifications définies ci-dessus.

Également, il est demandé au candidat de proposer une mise en situation et une proposition graphique des supports. Toute remise d'une offre devra faire l'objet d'un envoi d'échantillon, que l'offre soit remise au format papier ou par voie électronique. Une offre sera rejetée et ne sera pas analysée si le candidat n'a pas envoyé l'ensemble des échantillons demandés ci-avant. Ces échantillons sont gratuits. En aucun cas, ils ne pourront être facturés par le candidat à la personne publique. Ils devront être envoyés ou déposés en même temps que la remise de l'offre du candidat. Lors du dépôt des échantillons au 10 rue Cabanac 33800 Bordeaux, il sera dressé un justificatif de réception des échantillons en deux exemplaire dont un remis au candidat.

17.2 SIGNALÉTIQUE EXTERIEUR

17.2.1 ■ Totem extérieur - Identification Bâtiment (IB) - Dimensions 0.48 x ht 1.80 ml

Mode de métré : À l'unité d'ouvrage.

Réalisation de signalisation type totem, comprenant :

- Socle de fondation en béton de gravillon coulé à pleine fouille y compris fouilles en trous isolée, remblaiement et évacuation des déblais, dimensionnement à la charge de l'entreprise.
- Cadre intérieur réalisé en profil inox de 30/10ème, soudé sur platine inox de 60/10ème.
- L'habillage du cadre sera réalisé par deux tôles en aluminium anodisé naturel de 15/10ème.
- L'assemblage sera effectué par vissage sur les chants par visserie inox.
- Les chants latéraux et supérieurs seront refermés par un plat en aluminium anodisé de 80/10ème.
- La visserie employée pour la fixation du monolithe est en inox.
- Texte et décoration obtenues par transfert de vinyle adhésif (nom bâtiment + logo hôpital)
- La fixation au sol sera assurée en connectant la platine par ses 8 perçages à 8 crosses d'ancrage en inox dans un massif béton en fondation

Caractéristique dimensionnelles :

- Largeur : 480 mm
- Hauteur : 1800 mm
- Épaisseur : 75 mm
- Référence code : IB
- Modèle de référence : Type amer des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

À l'extérieur devant l'entrée du projet et du bâtiment Aquarelle, suivant carnet de repérage plan signalétique.

17.2.2 ■ Totem extérieur - Balises directionnelles extérieures (BDE) - Dimensions 0.25 x ht 1.50 ml

Mode de métré : À l'unité d'ouvrage.

Réalisation de signalisation extérieure sur totem en aluminium 25/10ème laqué époxy, comprenant :

- Socle de fondation en béton de gravillon coulé à pleine fouille y compris fouilles en trous isolée, remblaiement et évacuation des déblais, dimensionnement à la charge de l'entreprise.
- Deux profils assemblés par vissage et fermés à leur extrémité supérieure par une plaque aluminium 50/10ème découpée au laser, selon le dessin de la coupe formée par ces deux profils.

- Texte et décoration obtenues par transfert de vinyle adhésif
- La fixation au sol est rendue non visible en assemblant les deux profils autour d'une platine en acier galvanisé 80/10ème découpée au laser et connectée par ses trois perçages à des crosses d'ancrage en inox dans un massif béton en fondation.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Largeur : 250 mm
- Hauteur : 1500 mm
- Épaisseur : 100 mm
- Référence code : BDE
- Modèle de référence : Type link des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

À l'extérieur, suivant carnet de repérage plan signalétique.

17.2.3 ■ Totem extérieur - Balises directionnelles piéton (BDP) - Dimensions 0.25 x ht 0.90 ml

Mode de métré : À l'unité d'ouvrage.

Réalisation de signalisation extérieure sur totem en aluminium anodisé naturel 25/10ème laqué époxy, comprenant :

- Socle de fondation en béton de gravillon coulé à pleine fouille y compris fouilles en trous isolée, remblaiement et évacuation des déblais, dimensionnement à la charge de l'entreprise.
- Deux profils assemblés par vissage et fermés à leur extrémité supérieure par une plaque aluminium 50/10ème découpée au laser, selon le dessin de la coupe formée par ces deux profils.
- Texte et décoration obtenues par transfert de vinyle adhésif
- La fixation au sol est rendue non visible en assemblant les deux profils autour d'une platine en acier galvanisé 80/10ème découpée au laser et connectée par ses trois perçages à des crosses d'ancrage en inox dans un massif béton en fondation.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Largeur : 250 m
- Hauteur : 9000 mm
- Épaisseur : 75 mm
- Référence code : BDP
- Modèle de référence : Type link des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

À l'extérieur, suivant carnet de repérage plan signalétique.

17.3 SIGNALÉTIQUE INTERIEUR

Plaque signalétique en aluminium et façade de protection transparente comprenant notamment :

- 2 profils aluminium extrudé de 2,5 mm d'épaisseur sectionné par sciage. Les deux profils deviennent solidaires en faisant coulisser le profil avant sur le profil arrière. Ils forment, ainsi assemblés autour de la charnière dessinée par leur section, une pince dont le ressort est donné par une lame glissée entre eux en partie supérieure
- Le profil avant présente deux retours permettant de faire coulisser une plaque de PMMA (poly méthacrylate de méthyle). Les bords supérieur et inférieur de cette plaque sont affleurant avec les retours du profil aluminium et forment ensemble une surface plane qui constitue la façade du produit dans lequel est inséré l'information signalétique imprimée sur un document papier. Le blocage du PMMA dans le profil aluminium sera assuré par une vis HC inox positionné dans l'épaisseur du profil
- Une vis HC inox non visible bloque le coulisement du profil avant sur le profil arrière en verrouillant les deux profils

en position

- La pince ainsi formée par le produit permet, par une pression sur la partie haute, de glisser en partie basse tout type de document
- Les principales informations structurelles seront en relief et écriture braille afin de permettre à une personne déficiente visuelle de se repérer
- Une platine aluminium optionnelle assure un complément de fixation mécanique au mur et par collage sur la face arrière du PMMA.
- Informations obtenues en impression numérique sur film polyester.

Modèle de référence : type Skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent.

17.3.1 ■ Répertoire général d'entrée - Dimensions 750 x 1500 mm

Support produit :

Le support est composé des éléments suivants :

Un volume de verre trempé de 8 mm d'épaisseur.

Les chants sont polis et les arêtes abattues.

Texte et décoration obtenues par transfert de vinyle adhésif

Quatre perçages diamètre 10 mm sont réalisés dans les angles.

Fixation murale par 4 entretoises en aluminium micro billé anodisé Ø 30 mm permettant un décollement de 30 mm.

Format hors tout du produit : largeur 750 mm x hauteur 1500 mm x épaisseur 8 mm.

- Référence code : RGE
- Modèle de référence : Type glasskit des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.2 ■ Répertoire général d'ascenseur (RGA) - Dimensions 297 x 503 mm

Plaque signalétique en aluminium et façade de protection transparente comprenant notamment :

- Les deux profils deviennent solidaires en faisant coulisser le profil avant sur le profil arrière. Ils forment, ainsi assemblés autour de la charnière dessinée par leur section, une pince dont le ressort est donné par une lame glissée entre eux en partie supérieure.
- Le profil avant présente deux retours permettant de faire coulisser une plaque de PMMA. Les bords supérieur et inférieur de cette plaque sont affleurants avec les retours du profil aluminium et forment ensemble une surface plane qui constitue la façade du produit dans laquelle est insérée l'information signalétique et le design graphique imprimée sur papier film blanc mat. Le blocage du PMMA dans le profil aluminium est assuré par une vis HC inox positionnée dans l'épaisseur du profil.
- Une vis HC inox non visible bloque le coulissement du profil avant sur le profil arrière en verrouillant les deux profils en position. La finition du profilé est aluminium anodisé naturel.
- La pince ainsi formée par le produit permet, par une pression sur la partie haute, de glisser en partie basse un volume de PMMA de 5mm d'épaisseur usiné, rainuré et thermoformé en « U » afin de créer un porte document. La face avant du produit PMMA de format A3 est affleurante avec celle du porte-étiquette.
- Les finitions des chants sont traitées par polissage. Un système de préhension bilatéral sur la face arrière simplifie l'ouverture du produit. L'information imprimée sur papier film blanc mat est insérée dans le porte document.
- Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.
- Une platine aluminium optionnelle assure un complément de fixation mécanique au mur et par collage sur la face arrière du PMMA.
- Informations obtenues en impression numérique sur film polyester

Format hors tout : largeur 297 mm x hauteur 503 mm x épaisseur 14 mm.

- Référence code : RGA
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.3 ■ Identification de palier (IP) - Dimensions ht : 150 mm

Le support est composé des éléments suivants :

Les caractères, logos, motifs, pictogrammes sont en aluminium thermolaqué 30/10ème

La découpe est réalisée par usinage mécanique et les finitions de chants sont soignées.

La fixation mécanique se fait par entretoises soudées au dos des caractères qui reçoivent une tige filetée aluminium M4.

Le thermo-laquage selon le nuancier RAL permet la mise en couleur de la pièce.

Format hors tout : hauteur 150 mm x épaisseur 3 mm.

- Référence code : IP
- Modèle de référence : Type lettre des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.4 ■ Balise directionnelle murale (BM) - Dimensions 420 x 677 mm

Plaque signalétique en aluminium et façade de protection transparente comprenant notamment :

- Les deux profils deviennent solidaires en faisant coulisser le profil avant sur le profil arrière. Ils forment, ainsi assemblés autour de la charnière dessinée par leur section, une pince dont le ressort est donné par une lame glissée entre eux en partie supérieure.
- Le profil avant présente deux retours permettant de faire coulisser une plaque de PMMA. Les bords supérieur et inférieur de cette plaque sont affleurants avec les retours du profil aluminium et forment ensemble une surface plane qui constitue la façade du produit dans laquelle est insérée l'information signalétique et le design graphique imprimée sur papier film blanc mat. Le blocage du PMMA dans le profil aluminium est assuré par une vis HC inox positionnée dans l'épaisseur du profil.
- Une vis HC inox non visible bloque le coulissement du profil avant sur le profil arrière en verrouillant les deux profils en position. La finition du profilé est aluminium anodisé naturel.
- La pince ainsi formée par le produit permet, par une pression sur la partie haute, de glisser en partie basse un volume de PMMA de 5mm d'épaisseur usiné, rainuré et thermoformé en « U » afin de créer un porte document. La face avant du produit PMMA de format A3 est affleurante avec celle du porte-étiquette.
- Les finitions des chants sont traitées par polissage. Un système de préhension bilatéral sur la face arrière simplifie l'ouverture du produit. L'information imprimée sur papier film blanc mat est insérée dans le porte document. L'accès à l'information est sécurisé par deux vis HC inox qui bloquent l'ouverture du porte document. Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.
- Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.
- Une platine aluminium optionnelle assure un complément de fixation mécanique au mur et par collage sur la face arrière du PMMA.
- Informations obtenues en impression numérique sur film polyester.

Format hors tout : largeur 420 mm x hauteur 677 mm x épaisseur 14 mm.

- Référence code : BM
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.5 ■ Balise directionnelle suspendue ou en linteau (BS) - Dimensions 750 x 216 mm

Plaque signalétique en aluminium et façade de protection transparente comprenant notamment :

- Deux profils en aluminium extrudé de 2,5 mm d'épaisseur sectionné par sciage.
- Les profils présentent deux retours permettant de faire coulisser une plaque aluminium anodisé naturel
- Les bords supérieur et inférieur de cette plaque sont affleurants avec les retours du profil aluminium et forment ensemble une surface plane qui constitue la façade du produit qui reçoit l'information signalétique et le design graphique par un marquage vinyle semi-découpé ou impressions numérique (recto/verso).
- Le blocage de l'aluminium anodisé naturel dans le profil est assuré par une vis HC inox positionnée dans l'épaisseur du profil.
- Les deux ensembles profilés - plaques aluminium anodisé naturel sont entretoisés par des rondelles en aluminium microbille anodisé naturel.
- Le produit est suspendu par deux câbles inox diamètre 2mm connectés aux entretoises.
- La visserie est en inox. Les fixations sont invisibles.
- Informations obtenues en impression numérique sur film polyester.

Format hors tout : largeur 750 mm x hauteur 216 mm x épaisseur 40 mm.

- Référence code : BS
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.6 ■ Identification des espaces communs (IEC) - Dimensions 297 x 503 mm

Plaque Signalétique en aluminium et façade de protection transparente comprenant notamment :

- Deux profils en aluminium extrudé de 2,5 mm d'épaisseur sectionné par sciage.
- Les deux profils deviennent solidaires en faisant coulisser le profil avant sur le profil arrière. Ils forment, ainsi assemblés autour de la charnière dessinée par leur section, une pince dont le ressort est donné par une lame glissée entre eux en partie supérieure.
- Le profil avant présente deux retours permettant de faire coulisser une plaque de PMMA. Les bords supérieur et inférieur de cette plaque sont affleurants avec les retours du profil aluminium et forment ensemble une surface plane qui constitue la façade du produit dans laquelle est insérée l'information signalétique et le design graphique imprimée sur papier film blanc mat. Le blocage du PMMA dans le profil aluminium est assuré par une vis HC inox positionnée dans l'épaisseur du profil.
- Une vis HC inox non visible bloque le coulissement du profil avant sur le profil arrière en verrouillant les deux profils en position. La finition du profilé est aluminium anodisé naturel.
- La pince ainsi formée par le produit permet, par une pression sur la partie haute, de glisser en partie basse un volume de PMMA de 5mm d'épaisseur usiné, rainuré et thermoformé en « U » afin de créer un porte document. La face avant du produit PMMA de format A3 est affleurante avec celle du porte-étiquette.
- Les finitions des chants sont traitées par polissage. Un système de préhension bilatéral sur la face arrière simplifie l'ouverture du produit. L'information imprimée sur papier film blanc mat est insérée dans le porte document. L'accès à l'information est sécurisé par deux vis HC inox qui bloquent l'ouverture du porte document. Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des

profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.

- Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.
- Une platine aluminium optionnelle assure un complément de fixation mécanique au mur et par collage sur la face arrière du PMMA.
- Informations obtenues en impression numérique sur film polyester

Format hors tout : largeur 297 mm x hauteur 503 mm x épaisseur 14 mm.

- Référence code : IEC
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.7 ■ Identification d'unité (UV) - Dimensions 420 x 380 mm

Même description que l'article 13.3.6 avec les dimensions suivantes :

Format hors tout : largeur 420 mm x hauteur 380 mm x épaisseur 14 mm.

- Référence code : UV
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.8 ■ Identification de bureau (PPN) - Dimensions 149 x 188 mm

Même description que l'article 13.3.6 avec les dimensions suivantes :

Format hors tout : largeur 148 mm x hauteur 188 mm x épaisseur 14 mm.

- Référence code : PPN
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.9 ■ Identification de local commun (ILC) - Dimensions ht : 100 mm

Le support est composé des éléments suivants :

Pictogrammes en inox brossé 20/10ème découpés par laser.

La traduction en braille est réalisée par insertion de billes inox 316L.

La découpe des caractères est soignée, les aspérités sont poncées pour faciliter la lecture tactile. Le support est fixé au mur par collage structural.

Format hors tout : hauteur 100 mm x épaisseur 2 mm.

- Référence code : ILC

- Modèle de référence : Type lettre des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.10 ■ Identification de chambre (PNC) - Dimensions 148 x 293 mm

Plaque Signalétique en aluminium et façade de protection transparente comprenant notamment :

- Deux profils en aluminium extrudé de 2,5 mm d'épaisseur sectionné par sciage.
- Les deux profils deviennent solidaires en faisant coulisser le profil avant sur le profil arrière. Ils forment, ainsi assemblés autour de la charnière dessinée par leur section, une pince dont le ressort est donné par une lame glissée entre eux en partie supérieure.
- Le profil avant présente deux retours permettant de faire coulisser une plaque de PMMA. Les bords supérieur et inférieur de cette plaque sont affleurants avec les retours du profil aluminium et forment ensemble une surface plane qui constitue la façade du produit dans laquelle est insérée l'information signalétique et le design graphique imprimée sur papier film blanc mat. Le blocage du PMMA dans le profil aluminium est assuré par une vis HC inox positionnée dans l'épaisseur du profil.
- Une vis HC inox non visible bloque le coulisement du profil avant sur le profil arrière en verrouillant les deux profils en position. La finition du profilé est aluminium anodisé naturel.
- La pince ainsi formée par le produit permet, par une pression sur la partie haute, de glisser en partie basse un volume de PMMA de 5mm d'épaisseur usiné, rainuré et thermoformé en « U » afin de créer un porte document. La face avant du produit PMMA de format A3 est affleurante avec celle du porte-étiquette.
- Les finitions des chants sont traitées par polissage. Un système de préhension bilatéral sur la face arrière simplifie l'ouverture du produit. L'information imprimée sur papier film blanc mat est insérée dans le porte document. L'accès à l'information est sécurisé par deux vis HC inox qui bloquent l'ouverture du porte document. Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.
- Le support signalétique est fixé mécaniquement au mur par le profil arrière par deux vis à tête fraisée (pas de démontage des profilés) ou par collage structural. Le système de fixation est invisible.
- Une platine aluminium optionnelle assure un complément de fixation mécanique au mur et par collage sur la face arrière du PMMA.
- Le système full access pour l'accessibilité est composé d'écriture en K-relief et de transcription en braille.
- Les braille est constitué de demi sphères en acier inoxydable, incorporées à la matière du support.
- Le numéro à 3 ou 4 chiffres en relief est en ABS mat d'épaisseur 1 mm, résistant aux déchirures et aux rayures, flexible et isolant électrique. Les angles sont biseautés à 30°.
- Fixation au support par le biais d'un adhésif acrylique de haute qualité de 0,050 mm d'épaisseur.

Format hors tout : hauteur 148 mm x hauteur 293 mm épaisseur 5,5 mm.

- Référence code : PNC
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.11 ■ Identification de local de service technique (AR) - Dimensions 105 x 45 mm

Même description que l'article 13.3.6 avec les dimensions suivantes :

Format hors tout : largeur 105 mm x hauteur 45 mm x épaisseur 5,5 mm.

- Référence code : AR
- Modèle de référence : Type skwizmi des Ets MARCAL ou produit équivalent

Localisation :

Selon carnet de repérage plan signalétique.

17.3.12 ■ Numérotation technique

Plaques gravées adhésives, dimensions 25 x 25 mm pour numérotation ensemble des locaux suivant numérotation plans.

Localisation :

Plaque à positionner sur le haut de l'hubriserie des portes